

PROGRAMME DE FORMATION

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Référence : REFO01

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes, vous souhaitez vous former sur votre rôle et vos missions.

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur :
Les textes législatifs et le code du travail
Les conseils et références du Ministère du travail, INRS et CARSAT.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr

PUBLIC ET PREREQUIS

- Personne nommée « Référent harcèlement sexuel » par l'entreprise (Plus de 250 salariés).
- Référents harcèlement sexuel désignés par le CSE parmi ses membres.
- Tout membre du CSE.
- Services RH et sécurité.
- Manager souhaitant participer à la prévention en entreprise vis-à-vis du harcèlement.

Prérequis : Être ou vouloir être acteur de la prévention des risques psychosociaux en entreprise et avoir des connaissances de bases en prévention des risques et santé au travail.

MODALITE DE LA FORMATION

- 7 heures en **présentiel**.
- Effectif moyen : **8 personnes maximum**.



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Prendre en charge un signalement de harcèlement et savoir réagir.
- Maîtriser le cadre juridique et conseiller l'entreprise dans ses actions en matière de prévention du harcèlement sexuel.
- Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et agressions sexistes.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Cahier d'exercices.
- Supports documentaires sources certifiées.
- Powerpoint et vidéos : CARSAT.INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Alternances des séquences théoriques par des exercices et des travaux réalisés en groupe, mise en situation avec des jeux de rôles pour évaluer l'atteinte des objectifs.
- **Un examen théorique** via un **QCM**.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



Integral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

DEROULE DE LA FORMATION

✦ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

✦ L'OBLIGATION DE NOMMER UN REFERENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

- Obligation pour le CSE (entreprises de 11 salariés et plus)
- Obligation d'un second référent pour l'employeur (entreprises de 250 salariés et plus)

✦ LA NOTION DE HARCELEMENT SEXUEL

- Qu'est-ce que le harcèlement ?
- Que disent le Code du Travail et le Code Pénal ?
- Identifier les comportements assimilables à du harcèlement. Repérer les signaux d'alerte.
- Situer le harcèlement au sein des risques psychosociaux. Cerner les impacts du harcèlement sur la santé des salariés.

✦ LA MISSION DU REFERENT HARCELEMENT SEXUEL

- La mission du référent désigné par l'employeur
- La mission du référent désigné par le CSE parmi ses membres
- Reconnaître un cas de harcèlement sexuel ou agissements sexistes.
- Que faire lorsque le signalement est fait par une tierce personne ? Comment orienter la victime. Comment aborder le sujet avec le « harceleur » suspecté ?

✦ LES PRINCIPALES ACTIONS POSSIBLES

- Les actions de prévention : information et formation du personnel.
- Les actions curatives : entretiens avec les harceleurs et les victimes. Déceler le vrai du faux : harcèlement réel ou imaginaire, comment faire la différence ?
- Les actions d'urgence : recours au droit d'alerte.

✦ LA CONDUITE D'ENTRETIENS ET D'ENQUETES

- Conduire un entretien avec une victime et des témoins
- Conduire un entretien avec une personne accusée.
- Focus sur la bonne posture à adopter lors de l'entretien avec le « harceleur » et le « harcelé » : écoute active, médiation, technique de questionnement.
- Mener une enquête et présenter ses résultats.

✦ UN CONTROLE CONTINU EST EFFECTUE ET UNE EVALUATION THEORIQUE VALIDE LES CONNAISSANCES

Durée : 6 Heures 40

✦ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « aide-mémoire Référent harcèlement sexuel et agissement sexiste ».



Intégral Formation

integralformation@orange.fr